

• Vente à l'enchère de peintures

# Des affaires d'or pour les amateurs et collectionneurs

par Jocelyne Richer

HULL — Les amateurs d'art de la région ont fait des affaires d'or, hier après-midi à la maison du Citoyen, en raflant à rabais des dizaines de toiles de grands maîtres québécois.

Les deux tiers des 150 oeuvres d'art présentées lors de cette vente aux enchères au profit du Salon du livre de l'Outaouais, ont trouvé preneurs.

La vente aux enchères, première du genre, a été organisée par cinq galeries d'art de la région (l'Autre équivoque, l'Estampe, Lisette Marcel, Pierre Bernard et Vincent) et a attiré quelques centaines d'amateurs et de collectionneurs.

On y trouvait réunies et exposés au plus offrant les oeuvres de 75 artistes canadiens, dont, parmi les plus illustres, les Suzor-Côté, Riopelle, J.-P. Lemieux, M.-A. Fortin, Cosgrove, Hudon, Lecom, Archambault, Masson...

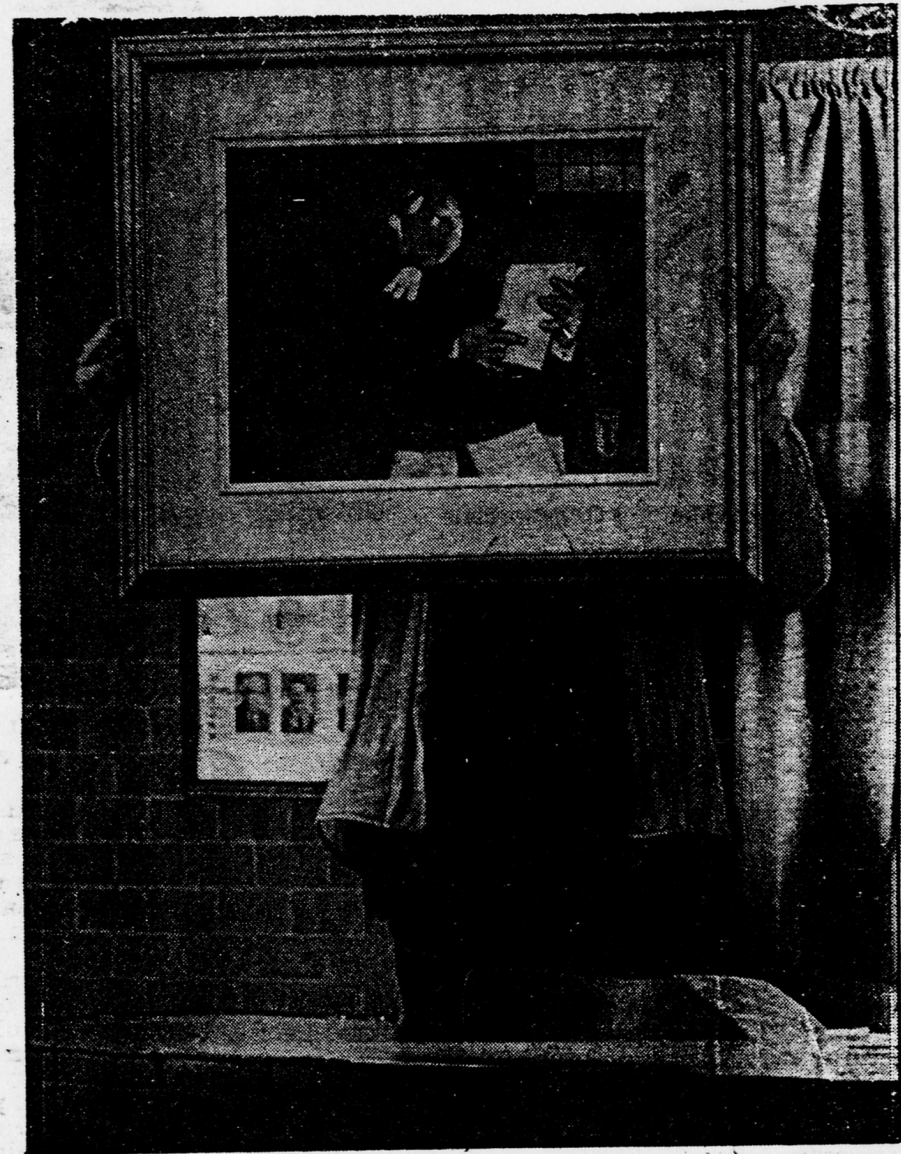
La plupart des tableaux des artistes de renom (dont la valeur marchande se situait habituellement au-dessus de \$1,000) sont cependant demeurés sur le carreau.

Les autres (les oeuvres vendues en galerie entre \$250 et \$1,000) se sont souvent envolés comme de petits pains chauds... et pour une bouchée de pain: un tableau de Marie-Jeanne Essertaize, d'une valeur de \$1,000 a été cédé pour \$500, un huile de Bruno Côté, connu pour ses paysages de Charlevoix, a été acquise pour \$400. Dans une galerie d'art, elle aurait été vendue \$700.

L'oeuvre d'art la plus chère offerte au public hier était un tableau de Stanley Cosgrove valant... \$14,000. Personne n'a fait d'enchère.

Une des seules enchères à avoir dépassé un tant soit peu la valeur marchande a été une gravure de Marc-Aurèle Fortin, offerte à \$1,000 et vendue \$1,350.

Mais règle générale, les amateurs et collectionneurs n'ont pas fait grimper les enchères.



## Jeu de mains

Une toile du célèbre caricaturiste-peintre Normand Hudon a été vendue \$600, hier à la maison du Citoyen, lors d'une vente aux enchères qui présentait au plus offrant 150 tableaux d'artistes canadiens.

(Photo LE DROIT par Michel Tessier, collaboration spéciale)